Notre gouvernement n'a pas la politique du gouvernement précédent et du député d'en face, qui consiste à tout centraliser de telle sorte que dans tous les coins du pays chacun doive se conformer à une norme fixée par un gouvernement centralisateur.

Notre gouvernement a procédé à des consultations, à de larges consultations des organismes nationaux et municipaux. En fait, le député a soutenu que je n'ai accordé aucune intention à la ACRHU ni à la Fédération canadienne des maires et des municipalités. Ces mêmes groupes municipaux, notamment l'Association canadienne des responsables de l'habitation et de l'urbanisme, ont proposé, dans les mémoires qu'ils ont soumis au gouvernement et à la SCHL, que toutes les sommes dépensées dans le cadre du PAREL soient destinées à la politique sociale. C'est exactement ce que nous avons fait lorsque nous avons tracé les nouvelles orientations des solutions au problème du logement au Canada. Les chiffres mentionnés par la députée portent sur 1984 et 1985. Elle n'a pas cité les chiffres de 1986.

Mme Copps: Mars 1986, je regrette.

M. McKnight: Ni le nombre de logements qui seront construits. Si elle vérifie les «bleus», je suis certain qu'elle découvrira que c'est la vérité.

Je l'ai entendu dire quelque chose au sujet du gouvernement de Queen's Park et de sa politique éclairée. Je me rappelle qu'au cours de la campagne électorale, le gouvernement actuel de Queen's Park avait promis de construire 10,000 nouveaux logements. Les gouvernements fédéral et provincial, soit la SCHL et la Société ontarienne d'habitation, s'étaient entendus sur le partage des frais.

• (1250)

J'aimerais faire remarquer à la députée que cette année, grâce à la politique éclairée du parti qu'elle appuie, et je sais que les Ontariens sont heureux que la menace de la voir devenir ministre provinciale du logement ait été écartée, le gouvernement du Canada, les contribuables canadiens fourniront 3,911 logements sociaux en Ontario alors que le gouvernement éclairé de la province en fournira 2,159. Il en va de même pour les logements coopératifs, la rénovation, les logements urbains et ruraux et le programme d'aide à la remise en état des logements locatifs. La majorité des crédits fournis proviennent des contribuables canadiens. Il y a des augmentations, mais je veux que la députée, lorsqu'elle répondra, soit capable de faire la différence entre le PAREL, entre les groupes publics et privés sans but lucratif, entre le PAREL qui s'applique aux handicapés ou aux logements locatifs ainsi qu'entre la contribution du gouvernement fédéral et celle des provinces, dans la nouvelle association que nous avons formée.

Mme Copps: Tout d'abord, le ministre devrait vérifier ses sources parce que c'est son propre ministère qui a fourni les limites prévues pour les besoins essentiels en 1986. S'il n'est pas d'accord avec ces chiffres, je lui conseille d'arrêter de réduire son personnel et de commencer à se procurer des chiffres exacts.

A mon avis, il est également scandaleux que le ministre laisse entendre que son nouveau programme va aider les gens à être admissible au PAREL alors que l'une des premières mesures de son gouvernement, sous la tutelle de son ministre des

Les subsides

Finances (M. Wilson)—le ministre responsable du logement, qui semble servir de tampon entre la réalité et le ministre des Finances, n'a pas réagi—a été de une réduire de 25 p. 100 les crédits alloués au Programme d'aide à la remise en état des logements.

J'ai ici une lettre envoyée à un député de l'Assemblée législative de la Saskatchewan par une personne qui a été mise sur une liste d'attente dans cette province parce que les réductions effectuées par le gouvernement fédéral ont considérablement compromis l'efficacité du Programme d'aide à la remise en état des logements ruraux. Je suis heureuse qu'il ait soulevé la question des initiatives des gouvernements ontarien et fédéral, car seul le gouvernement ontarien avait signé un accord en matière d'exploitation et d'investissements lorsque nous avons abordé l'étude des crédits relatifs à ce domaine au cours des deux dernières semaines. Le ministre nous a signalé à ce moment-là qu'il allait nous fournir des copies de tous les accords. Nous attendons encore. En outre, il refuse de nous préciser combien de Canadiens d'un bout à l'autre du pays n'ont pu profiter du Programme d'aide à la remise en état des logements, à cause de la nouvelle définition des «besoins essentiels» établie par le gouvernement.

Je lui ai cité des chiffres montrant que, à Winnipeg, par exemple, 60 p. 100 des demandes approuvées en vertu de critères précédents ne sont maintenant plus recevables. En outre, il n'est également pas sans savoir que les lignes directrices de la Société canadienne d'hypothèques et de logement permettent à une famille de trois ou quatre personnes de vivre dans un appartement de deux chambres à coucher. Ainsi le chiffre que je lui ai cité au sujet du seuil de 30 p. 100 du revenu était, en fait, basé sur la définition de son ministère.

Selon moi, le ministre devrait se mettre en rapport avec ses homologues provinciaux et leur signaler que le gouvernement croit encore à la nécessité d'une stratégie nationale de l'habitation permettant d'offrir des logements à tous les Canadiens d'un bout à l'autre du pays. Le parti libéral est partisan d'une stratégie de ce genre. À notre avis, un Canadien vivant à Gander-Twillingate devrait avoir accès à des logements aussi adéquats et abordables qu'un habitant de Toronto.

Le ministre semble disposé, sans hésitation, à se décharger de cette responsabilité sur les gouvernements provinciaux, afin de réduire les dépenses gouvernementales, car il ne croit pas vraiment dans une stratégie nationale de logements sociaux. Il veut simplement se décharger de cette responsabilité sur les gouvernements provinciaux comme le gouvernement créditiste de la Colombie-Britannique, qui a démontré très clairement qu'il n'a pas l'intention de poursuivre la stratégie de logements sociaux et qu'il préfère investir tout son argent dans le secteur privé, afin qu'il puisse participer à la mise en oeuvre de programmes de supplément au loyer, sans aucune garantie.

En fait, le seul domaine où le ministre ait pris une initiative—je le vois en train de causer et de rire avec le ministre des Finances parce que, bien sûr, le débat ne les intéresse pas. Le ministre prétend qu'il ne peut pas être présent à la réunion privée parce qu'il est occupé à discuter de problèmes importants à la Chambre, mais il a le temps de rire et de s'entretenir avec son collègue au lieu de suivre le premier débat que nous ayons eu sur la stratégie nationale de l'habitation depuis que le gouvernement est au pouvoir.